

AGIRH Gestion du compte épargne temps

Réf. PRH-AGH00-F023

CLASSE À DISTANCE

0,5 jour - 3h30

LIEU

A distance

PUBLIC

Gestionnaire en charge du compte épargne temps

NIVEAU

Fondamental

PRÉREQUIS RECOMMANDÉS

Avoir suivi les formations :
Dossier de l'Agent PRH-AGH00-F001
Gestion des Tables et Nomenclatures PRH-AGH00-F002
AGIRH Infocentre BO BI4 est un plus PRH-AGH00-F017

Connaissance des textes réglementaires concernant le compte épargne temps dans la FPH

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir gérer le compte épargne temps dans AGIRH



PROGRAMME

Rappel des Points Réglementaires

Vérification des paramètres dans les tables de codification

- Listes des droits à verser sur le CET et des motifs de régularisation

Fonctionnalités de l'écran CETPER : Actions

- Création d'une année d'action
- Modification de la date du choix d'option
- Alimentation du CET : le Crédit
- Consommation du CET : le Débit
- Recadrage du solde CET

Consommation du CET en période de congés

Tâches à lancer

Editions des courriers de choix d'options

Affichage sur le Bulletin de Paie

Rapports BO

MOYENS PÉDAGOGIQUES

A la charge de MiPih

- Support pédagogique
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production
- Mise en situation sur l'environnement de formation

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard

INTERVENANTS

Formateur spécialiste du compte épargne temps dans la FPH



EVALUATION DES ACQUIS

Le formateur observe la participation du bénéficiaire et évalue les acquis par un tour de table.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux pratiques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les formalités sont consultables sur notre site internet
<https://www.mipih.fr/formations>

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin

informip@mipih.fr

Date de mise à jour: 02/2022

Toulouse: Viviane MARTY

Standard: 05 34 61 50 00

Amiens, Reims: Angéliina CARON

Standard: 03 22 33 57 00